



Durée de la formation ?

2 jours – soit 14 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux professionnels de tous secteurs des sociétés d'assurance et de réassurance, des institutions de prévoyance et des mutuelles, des banques, de l'audit et du conseil.

Pour obtenir quoi ?

Renforcer ses compétences dans la connaissance technique de l'assurance non-vie : vision du marché de l'assurance dommages en France, connaissances élémentaires des aspects techniques et actuariels (primes, provisions, réassurance, etc.).

Quels objectifs pédagogiques ?

Maîtriser les concepts de base de l'actuariat d'assurance non-vie.

Identifier et **comprendre** les domaines d'intervention de l'actuaire au sein de la chaîne de gestion des risques d'une compagnie d'assurance non-vie.

Décrire les différences qui caractérisent les 2 grands métiers de l'actuariat d'assurance non-vie : la tarification des risques ou "le calcul des primes" et l'évaluation des engagements de l'Assureur ou "le provisionnement technique".

Quelles méthodes mobilisées ?

Les apports théoriques sont complétés, pendant le stage, par des cas pratiques simples et pédagogiques, au cours desquels les stagiaires seront amenés à effectuer des calculs.

Quels sont les prérequis ?

Être à l'aise avec les chiffres, avoir des notions de statistique. Être à l'aise avec Excel.

Qui anime cette formation ?

Laurent BATISSE,

Actuaire indépendant, membre associé de l'Institut des Actuaires. Après 15 années d'expérience opérationnelle (tarification, réassurance, Solvabilité 2...) notamment dans la branche assurances dommages d'un grand acteur de la bancassurance, Laurent BATISSE est consultant et formateur. En 2015, il a fondé la société Actualib'.



La formation en pratique...

Quand et où ?

19 et 20 juin 2025

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8^e

Combien ça coûte ?

2 300 € HT + TVA 20%, soit 2 760 € TTC.

Les frais de participation couvrent les journées de formation, la documentation complète, les déjeuners et les pauses café.

Qu'allez-vous apprendre ?

Généralités

- Définitions
- Rôle de l'assurance
- Quelques chiffres
- Les enjeux actuels et futurs
- Les outils utilisés en actuariat

Comprendre le contrat et les éléments techniques de l'activité d'assurance dommages

- Le contrat et ses éléments techniques
- Les éléments comptables : bilan, compte de résultat
- Les rapports à produire : SFCR, RSR
- Les états réglementaires transmis à l'ACPR
- Étude d'un cas pratique

Calculs de primes et de provisions de primes

- Principes fondamentaux et notions de primes pures
- Rappel de statistiques et de probabilités
- Les méthodes de tarification
- Les provisions adossées aux primes
- Cas pratiques

Les provisions techniques

- Panorama des provisions
- Provisions de sinistres : définition
- Méthodes de calcul : Chain Ladder et autres méthodes
- Cas pratiques
- Autres provisions : PRC, PE

Incapacité / Invalidité

- Spécificités de ces risques
- Provisions mathématiques des rentes

Comment maîtriser les risques

- Résultat de l'assureur et probabilité de ruine
- Réassurance : différents types de traités, principes de fonctionnement
- Solvabilité 2

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

! Chaque participant se munira d'un ordinateur portable pour les travaux pratiques.

Qu'en disent les stagiaires ?

« Formation bien documentée. Formateur très pédagogue, transmet bien les enjeux de sa discipline, vulgarise bien les sujets. »

JV, Gestionnaire de production – SIACI SAINT-HONORÉ

« Programme complet, clair, qui a du sens. »

SS, Responsable risques – LBP Prévoyance

« Contenu satisfaisant, formateur agréable et pédagogue. »

PA, Chargé d'études statistiques – ALLIANZ IARD

Cette formation est proposée en partenariat avec

